

Demande d'admission

au vote par correspondance lors des élections européennes du 9 juin 2024

Au Collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Contern 4, Place de la Mairie L-5310 Contern

Cette demande doit parvenir au collège des bourgmestre et échevins

- Entre le 17 mars et le 15 mai 2024 (destination Luxembourg)
- Entre le 17 mars et le 30 avril 2024 (destination à l'étranger)

Données concernant le demandeur	
Nom et prénom :	
Adresse :	
CP : L Localité :	
Téléphone :	Courriel :
La lettre de convocation, le bulletin de vote, les enveloppes etc. me seront envoyés avant les élections à l'adresse suivante :	
Adresse :	
CP : Localité :	
Je déclare sous la foi que je ne suis pas déchu du droit électoral ni en vertu de l'article 52 de la Constitution, ni en vertu de l'article 6 de la loi électorale.	
(Lieu, Date et Signature)	
Pierran A. Pierran L. Foto Co. L. T.	(1950) 05 00 (4) (1 0 0 0 1 0 1 0 0 0 0 1 0 0 0 0 0 0 0